

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

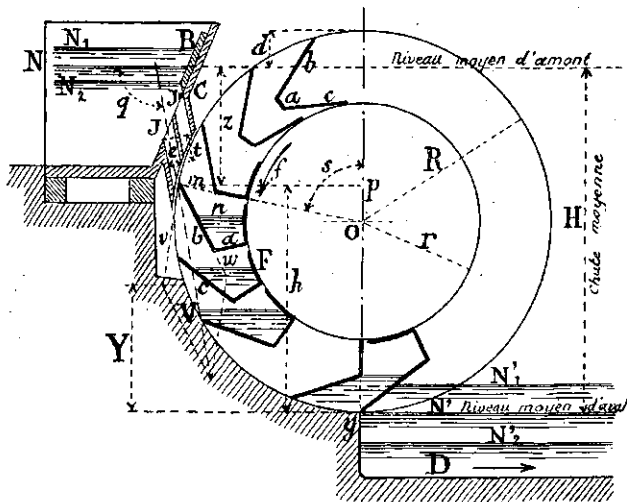


LES RÉCEPTEURS HYDRAULIQUES

— suite —

Roue de poitrine avec vannage à persiennes. — Cette roue est caractérisée par son mode de réception de l'eau dans les augets. L'alimentation, en effet, au lieu de se faire au sommet de la roue comme dans les dispositions précédentes, se fait par le flanc de la roue, un peu au-dessus du centre.

Le canal d'amenée, comme dans le cas de la roue à tête d'eau, est terminé par une huche, fermée par un plan incliné BC qui est percé d'orifices multiples pourvus d'ajutages J, J' dont l'ouverture est réglée au moyen de la vanne B.



Ces ajutages, qui ont fait donner à cette disposition le nom de vannage à persiennes, permettent de diriger l'eau dans les augets suivant la direction la plus favorable au bon rendement de la machine.

La forme des augets peut être semblable à celle des roues précédentes, mais il est alors nécessaire de ménager des événements dans la fonçaille F. L'utilité de ces événements résulte du mode d'introduction de l'eau dans la roue, car l'entrée de l'auget se trouvant obturée par les ajutages, l'air doit pouvoir trouver une issue du côté de la fonçaille pour s'échapper.

On peut aussi supprimer la fonçaille et constituer les augets par des poches polygonales telles que *abc* qui peuvent ainsi s'imbriquer, pour ainsi dire, les unes dans les autres; les événements se trouvent naturellement constitués par les intervalles laissés libres entre les faces intérieures des augets consécutifs et ces événements étant ainsi remontés vers la partie supérieure des augets, le remplissage peut être plus complet.

Cette roue comporte nécessairement l'emploi d'un coursier qui est ménagé au bas du mur de soutènement du sol d'amont. On remarquera, en effet, qu'il importe d'autant plus de maintenir l'eau

dans les augets jusqu'au bas de la course, que cette eau n'agit sur la roue que pendant un quart de tour seulement.

La roue tournant dans le sens du courant de l'eau dans le canal de fuite, il n'y a aucun inconvénient à noyer les augets de 0^m10 à 0^m15 à la partie inférieure de la machine.

Les diverses pertes de travail sont dues aux causes suivantes :

1^o Au frottement de l'eau dans les ajutages; on réduit cette perte en ne donnant aux ajutages que la longueur strictement nécessaire pour mouler la veine liquide dans la section des conduits J J' ;

2^o A la vitesse relative w avec laquelle l'eau pénètre dans l'auget, vitesse dont la force vive se dépense en pure perte dans des remous à l'intérieur de l'auget ;

3^o A la perte de chute qui résulte de la distance verticale entre le point *m* où l'eau pénètre dans l'auget jusqu'au niveau *n* qu'elle prend à l'intérieur dudit ;

4^o Au jeu qui existe entre la roue et son coursier et qui détermine un écoulement d'eau, depuis le moment où le niveau du liquide dépasse l'arête de l'auget en *c*. Cette eau s'écoule sans produire aucun travail, puisqu'elle n'agit pas par son poids sur les augets ;

5^o Au frottement de l'eau qui glisse sur le coursier avec la vitesse d'entraînement v de la roue ;

6^o A la perte de chute provenant de ce que l'eau contenue dans l'auget inférieur tombe dans le bief d'aval, pour s'établir au niveau N', sans développer aucun travail utile ;

7^o Enfin à la vitesse que possède l'eau en s'échappant et qui n'est autre que celle d'entraînement de la roue.

Les pertes de travail dues aux vitesses relatives et d'entraînement w et v sont données respectivement par les expressions $\frac{Pw^2}{2g}$ et $\frac{Pv^2}{2g}$. Or, nous avons vu, dans l'étude de la roue sans

tête d'eau, que la valeur minimum de ces pertes a lieu lorsque la vitesse d'entraînement v est la moitié de la projection de la vitesse absolue V sur la direction de la vitesse d'entraînement elle-même.

Ces considérations permettent de déterminer, comme précédemment, la forme la plus rationnelle à donner aux augets. En effet, la vitesse V étant donnée en grandeur et en direction, il suffira de projeter cette vitesse sur la tangente en *m*, par exemple, et de prendre pour w la moitié de cette projection, on construira ainsi le parallélogramme des vitesses et l'on obtiendra la vitesse relative w qui déterminera la direction même de la pièce *b* de l'auget.

Dans ces conditions, la vitesse relative de l'eau, à son entrée dans la roue, étant par construction même parallèle à la paroi extérieure de l'auget, l'eau y pénétrera sans choc.

Les pertes de travail dues aux deux chefs de réduction de hauteur de chute, à l'entrée de l'eau dans l'auget de poitrine et à la sortie de l'auget inférieur, dépendent du coefficient de remplissage et par suite de la hauteur des augets qui est sensiblement égale à $(R - r)$, différence des rayons extérieur et intérieur de la roue. Il y a donc à faire $(R - r)$ le plus petit possible, tout en satisfaisant aux conditions spécifiées précédemment.

En ce qui concerne la perte du fait de l'écoulement à travers le jeu du coursier, il est évident qu'elle croît avec la largeur de ce jeu et avec la vitesse de la roue; il convient donc à ce point de vue de ne pas adopter une trop grande vitesse de rotation de la roue et de réduire au minimum la largeur du jeu. Cette largeur ne peut toutefois pratiquement être inférieure à 0^m005.

Enfin la perte résultant du frottement de l'eau retenue par le coursier dépend de la longueur du coursier et du carré de la vitesse de la roue ; d'où il résulte qu'on a intérêt à ne pas adopter un coefficient de remplissage trop élevé et une vitesse trop grande de la roue.

Si l'on tient compte de ces divers éléments de pertes, d'ailleurs atténués de manière à réduire leurs effets au minimum, on trouve que le rendement de la roue de poitrine varie de 65 à 70 pour 100 suivant la hauteur totale de chute H , et les valeurs adoptées pour la vitesse absolue V et pour l'angle que fait cette vitesse avec la vitesse d'entraînement de la roue.

Ce récepteur s'applique aux chutes comprises entre 2^m60 et 4 mètres ; il convient particulièrement pour les basses chutes, alors que les roues en-dessus ne pourraient être employées et principalement lorsque le niveau d'amont, le débit et le niveau d'aval sont variables, comme dans la marche par écluses.

On ouvre un nombre variable d'orifices suivant la hauteur du niveau d'amont et le volume à dépenser.

Si l'on désigne par q le débit par seconde et par mètre de largeur correspondant aux grandes eaux et au niveau d'amont N_1 , par Z_1 la hauteur de la tête d'eau comprise entre le niveau N_1 et la base de l'ajutage, et par E_1 la section transversale de la lame d'eau alimentant la roue, on aura la relation :

$$q = m \times E_2 \times \sqrt{2g \times Z_2}$$

dans laquelle m est le coefficient de contraction, qui peut varier de 0,75 à 0,85 suivant le raccordement intérieur de l'ajutage.

Nous aurons de même, pour l'étiage et le niveau d'amont N_2 , en posant comme précédemment $q' = K \times q$ pour le débit correspondant :

$$K \times q = m \times E_1 \times \sqrt{2g \times Z_1}$$

On peut se donner arbitrairement E_1 et en déduire E_2 , pourvu que les deux valeurs soient comprises entre 0^m060 et 0^m20.

On doit d'ailleurs observer une certaine relation entre E_1 et E_2 , de façon que les vitesses extrêmes d'écoulement V ne soient pas trop différentes dans les deux cas ; cette relation en fonction de K est la suivante :

$$\frac{K}{K'} = \frac{E_1}{E_2}$$

dans laquelle K' est arbitraire, mais ne doit pas dépasser le nombre 2.

Ayant déterminé E_1 et E_2 par ces diverses considérations, on pourra, si l'on se donne le débit q , déterminer les valeurs de Z_1 et Z_2 d'après les relations ci-dessus. En général, on adopte pour hauteur de la tête d'eau, mesurée jusqu'au niveau moyen d'amont N , la valeur 8^m46 qui correspond à $V = 3$ mètres.

Pour déterminer le rayon R de la roue, on adopte la règle empirique :

$$2 R = H + 1 \text{ mètre.}$$

L'angle de l'élément extérieur de l'auget avec la tangente à la circonférence au point m , par exemple, est généralement compris entre 25 et 30 degrés.

La vitesse absolue à la sortie des aubes est donnée par la relation :

$$V = \sqrt{2g \times Z}$$

Pour trouver sa direction, il suffit de construire avec la tangente qui donne la direction de la vitesse v , un angle tel que la pente de cette direction par rapport à V soit la moitié de la pente de la même direction par rapport à l'élément bm de l'auget. Cette construction correspond aux conditions de rendement maximum de la roue.

On obtiendra alors v , comme nous l'avons vu plus haut, en pre-

nant la moitié de la projection de V sur la direction de v . On déduira aisément le nombre de tours par minute par la relation :

$$n = \frac{v \times 60''}{2\pi \times R}$$

Quant à la largeur l et à la profondeur $(R - r)$ des augets, on l'obtiendra par la même méthode que celle exposée précédemment.

La roue de poitrine a été modifiée par M. Millot en vue de supprimer le coursier. A cet effet, le canal d'amenée se divise en deux branches qui se recourbent à l'intérieur de la roue, de telle sorte que l'alimentation se fait par la circonférence intérieure. Mais cette roue est de construction onéreuse et ne peut être utilisée que pour de faibles puissances, car les bras devant être placés dans le plan médian, au lieu d'être fixés aux joues, par suite de la disposition des huches d'alimentation, on ne peut lui donner qu'une largeur très limitée, de 1^m50 au plus.

(A suivre.)

DYNAMIDOR.



Le *Bulletin municipal officiel* du 2 juin courant publie la note suivante :

« Par arrêté en date du 30 mai dernier, M. A. Hirsch, architecte en chef de la ville de Lyon, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

« Par le même arrêté, M. Hirsch a été nommé architecte en chef honoraire de la ville de Lyon. »

L'honorariat, que la municipalité vient de conférer à ce chef de service, est un hommage mérité, rendu à une longue carrière de près de trente années.

C'est sous la direction de M. Hirsch que furent exécutées les Facultés du quai Claude-Bernard, l'Ecole du service de santé militaire, le Temple israélite, l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, etc.

Comme toute œuvre humaine, ces monuments furent et sont encore l'objet de critiques qui ne sont pas toujours désintéressées. Mais dans l'exécution des édifices publics, la conception du projet se trouve sensiblement modifiée par les disponibilités budgétaires, et la distance est grande entre la réalisation et les plans primitifs. Les œuvres de M. Hirsch n'ont pas échappé à cette dure nécessité qu'imposent un peu partout les conseils municipaux.

C'est à lui également que l'on doit l'artistique restauration du Palais des Arts.

Certains journaux parlant de cet événement, cependant des plus normaux et qui était prévu depuis un certain temps, ont publié des allégations désobligeantes pour le service de l'architecture. Voici la lettre qui leur a été adressée en réponse :

« Dans son numéro de ce jour, votre journal se fait l'écho d'une imputation portée contre le service de l'architecture municipale, au sujet de l'installation d'un laboratoire antirabique à la Faculté de médecine.

« Permettez-moi de faire remarquer que le fait dont il s'agit est loin d'avoir été exactement raconté. La question se rattache simplement à un compte d'entrepreneur, relativement peu important, incorrectement libellé, et qui a été rectifié dès que l'erreur qu'il contenait a été reconnue.

« Comme il n'existe dans mon service aucun agent capable d'opérer le moindre détournement ou d'agir sous l'influence d'un gain inavouable, je crois devoir protester contre une allusion qui

pourrait porter atteinte à l'honorabilité et à la dignité d'un personnel dans lequel j'ai toujours eu une confiance pleinement justifiée pendant la longue période de plus de trente années durant lesquelles le service de l'architecture municipale a fonctionné sous ma direction.

« HIRSCH. »

D'autre part, plusieurs noms ont été mis en avant pour la succession de M. Hirsch. Ce ne sont, comme toujours en pareil cas que, des suppositions; rien, en effet, n'a encore été décidé, ni sur ce point, ni sur les modifications éventuelles à faire subir au fonctionnement de ce service en général.

LETTRE OUVERTE

DU

SYNDICAT DES ARCHITECTES DU RHONE

aux Administrations départementale et municipale.

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Conseil général du département du Rhône.

Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers municipaux de la ville de Lyon.

Le Syndicat des architectes du Rhône, réuni en séance le 13 mai 1901 a décidé, conformément à son programme, de rappeler sous forme de vœu aux administrations départementale et municipale deux questions dont il a le devoir de poursuivre la réalisation, soit au point de vue de la sauvegarde des intérêts de la corporation des architectes, soit à celui de l'intérêt public.

Ces deux questions sont les suivantes :

1° La mise au concours, entre architectes de la région, de la conception et de l'exécution de tous les édifices publics à ériger dans la Ville ou le Département ;

2° La nomination par voie de concours des architectes de la région à placer à la tête des services publics départementaux ou municipaux. Cette mise au concours se ferait sur les mêmes bases et les mêmes principes que celle des édifices publics.

Une réglementation des concours pourrait être établie ultérieurement par une Commission spéciale.

Le Syndicat des architectes du Rhône s'inspirant du principe du droit, que donnent nos institutions à tous ceux qui s'en rendent dignes par leurs efforts constants et leur travail, d'être admis à lutter à armes égales pour conquérir leur place dans la vie en dehors de tout privilège, et invoquant en outre comme précédents les exemples donnés par la généralité des Villes et des Départements voisins; convaincu d'ailleurs du puissant intérêt qu'auraient notre Département et la Ville de Lyon à s'associer à ce mouvement en entretenant l'esprit d'émulation dans le travail, recommande à M. le Président et à MM. les membres du Conseil général du Rhône, à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux de la ville de Lyon, les vœux précédents au nom des principes de nos institutions démocratiques et compte qu'ils emploieront leur autorité dans l'exercice de leur mandat pour leur prise en considération et leur prochaine application.

LE SYNDICAT DES ARCHITECTES DU RHONE.

Lyon, le 14 juin 1901.

LE MARCHÉ SIDÉRURGIQUE FRANÇAIS

Le *Moniteur industriel* apprécie ainsi la situation :

Le marché sidérurgique français reste faible. A Paris, les prix de vente à la consommation sont au maximum de 17,50 pour les fers marchands et de 18 fr. pour les poutrelles en fer ou en acier.

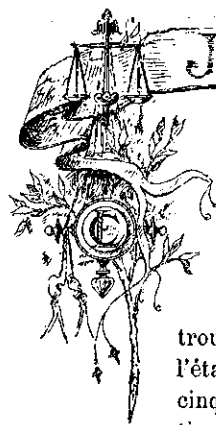
En fait d'affaires nouvelles, on peut noter, dit un confrère, que la construction du pont de la Boucle sur le Rhône a été enlevée par un atelier de construction du Nord avec un rabais de 9 pour 100 sur le prix du devis, qui s'élevait à 860.000 francs.

La Compagnie de l'Est va construire cette année 50 locomotives, 50 tenders, 40 voitures à voyageurs et 3390 wagons à marchandises; plusieurs usines ont déjà obtenu des fournitures importantes des matières premières nécessaires à ces constructions, notamment Châtillon-Commentry, les aciéries de Saint-Etienne et les établissements Deflassieux.

Citons encore une commande de 120 tonnes d'acier pour la marine enlevées par le Creusot à 265 fr. 40 environ par tonne.

La marine met aussi en adjudication deux lots de plaques de blindage en acier spécial pour le *Léon Gambetta*.

Les prix de Saint-Etienne sont sans changement sur la quinzaine précédente.



JURISPRUDENCE

DURÉE LÉGALE DES HEURES DE TRAVAIL.

— NETTOYAGE DES MÉTIERS EN DEHORS
DES HEURES FIXÉES PAR LE DÉCRET
DE 1851.

L'inspecteur du travail dans le département des Vosges ayant, le 23 juin 1900, trouvé à six heures trois quarts du soir, dans l'établissement de MM. Géliot et fils à Plainfaing, cinq ouvriers majeurs, occupés à nettoyer les métiers arrêtés, alors que, d'après le règlement affiché dans l'usine, les onze heures de travail effectif des ouvriers devaient prendre fin à 6 heures et demie, dressa procès-verbal, et le Tribunal de Saint-Dié condamna MM. Géliot et fils à cinq amendes.

La Cour de Nancy a réformé ce jugement et rendu un arrêt dont nous donnons aujourd'hui le texte *in extenso*: bien qu'il offre de l'intérêt, surtout au point de vue du tissage, le principe peut néanmoins s'appliquer à nombre d'autres industries :

Attendu qu'il résulte du procès-verbal dressé le 23 juin 1900 par M. l'inspecteur départemental du travail industriel dans le département des Vosges que ledit jour, à 6 heures trois quarts du soir, dans le tissage de la Société Géliot et fils, à Plainfaing, il a trouvé cinq ouvriers majeurs de dix-huit ans, occupés à nettoyer leurs métiers arrêtés, alors que, d'après le règlement affiché dans l'usine, les onze heures de travail effectif des ouvriers devait prendre fin à 6 heures et demie.

Attendu que l'appelant Gillotin directeur du tissage, qui n'a pas contesté l'exactitude des énonciations de ce procès-verbal, a été condamné, à raison de ces constatations par le Tribunal de Saint-Dié, à cinq amendes de 5 francs pour infraction aux articles 1^{er} et 4 du décret-loi du 9 septembre 1848, modifié par la loi du 30 mars 1900;

Mais, attendu que si, aux termes du nouvel article 1^{er} du décret-loi de 1848, la journée de l'ouvrier ne peut excéder 11 heures de travail effectif dans les usines ou manufactures qui emploient, dans les mêmes locaux, des enfants et des femmes, l'article 2 du même décret a prévu l'élaboration de règlements d'administration publique, pour déterminer les exceptions qu'il serait nécessaire d'apporter à ce principe général, à raison de la nature des industries ou des causes de force majeure;

Que l'article 2 du décret du 17 mai 1851 rendu en exécution de cette disposition législative a expressément excepté de la règle établie par l'article 1^{er} du décret-loi de 1848 le nettoyage des machines à la fin de la journée, lequel peut, dès lors, être légalement effectué en dehors des heures du travail effectif de l'ouvrier;

Qu'il ne résulte, ni du texte, ni des travaux préparatoires de la loi du 30 mars 1900, que le législateur ait entendu modifier les articles 2 des deux décrets précités;

Que voulant en effet uniformiser la durée du travail dans les usines et

manufactures qui emploient des travailleurs des deux sexes et des enfants dans les mêmes locaux, le législateur de 1900 s'est borné à ajouter une disposition additionnelle à l'article 1^{er} du décret-loi de 1848, pour réduire de douze à onze heures de travail effectif la journée des ouvriers adultes dans lesdits établissements ;

Que, loin d'abroger, par cette addition à l'article 1^{er}, le décret-loi de 1848 et le décret édicté en vertu de son article 2, le législateur de 1900 a, au contraire, tacitement reconnu qu'ils devaient rester en vigueur en ce qui concerne les ouvriers adultes, puisqu'il ne les a modifiés que sur un point en laissant subsister toutes leurs autres dispositions ;

Attendu, d'ailleurs, que l'article 2 du décret de 1851 ne distingue pas entre le nettoyage des machines, qui ne serait qu'une opération très simple, et le nettoyage des machines à tisser, qui nécessiterait une opération plus compliquée ;

Que, les métiers à tisser rentrant dans l'expression générique : machines, il n'y a pas lieu d'établir une distinction arbitraire par trop subtile entre le nettoyage et le nettoyage, qui expriment aussi bien l'un que l'autre (dans le langage courant) l'action de nettoyer ;

Attendu que, dans ces conditions, Gillotin n'a commis aucune infraction à l'article 1^{er} du décret de 1848, modifié par la loi du 30 mars 1900 ;

Par ces motifs, la Cour,

Réformant le jugement dont est appel,

Dit que Gillotin n'a pas commis les contraventions retenues à sa charge ;

En conséquence, l'acquitte et le renvoie des poursuites sans dépens.

Ainsi jugé.

COMPARAISON ENTRE LES ÉCLAIRAGES USUELS à éclairage égal, par la méthode graphique

1. La comparaison entre les éclairages usuels se présente si souvent, dans la pratique de notre industrie, que nous avons cru pouvoir y revenir devant le Congrès international.

Il s'agit surtout d'une comparaison *pratique*, établie entre des chiffres qu'il faut considérer eux-mêmes comme des *moyennes* ; il est bien entendu que le présent travail n'a pas de prétention à l'exactitude absolue, d'ailleurs si difficile à obtenir en matière de photométrie.

Il a pour but de faciliter la comparaison entre deux entreprises d'éclairage, une distribution de gaz et une station centrale électrique, par exemple, ou *entre deux cahiers des charges* ou contrats de concession, en se plaçant au point de vue du consommateur, du public.

2. La comparaison peut et doit s'établir à deux points de vue :

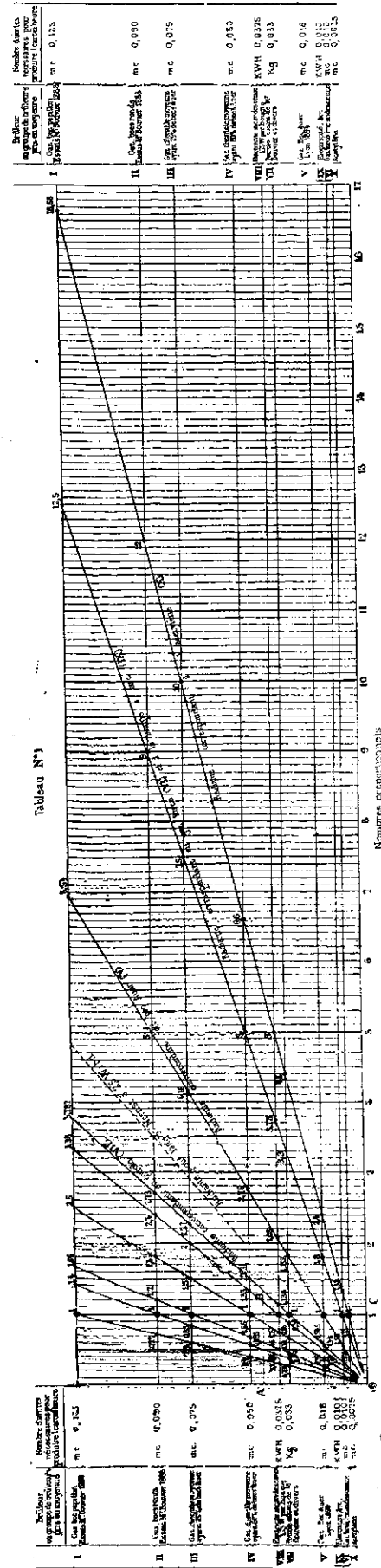
a) *Au point de vue général* : Combien faut-il dépenser de litres de gaz, consommé dans un bec papillon, dans un bec Auer von Welsbach, ou en gaz forcé, etc., combien faut-il dépenser de kg de pétrole ordinaire, ou de KWH de courant électrique soit avec une lampe à arc, soit avec une lampe à incandescence, pour obtenir un éclairage déterminé ; soit 1 carcel-heure, ou 10 bougies-heures (bougies décimales) ? La réponse à cette question se résumera en un certain nombre de chiffres, qu'on peut grouper en un premier tableau (tableau n° 1).

Les chiffres du tableau n° 1, s'ils ont été exactement observés, seront vrais en tous les pays, en supposant bien entendu le pouvoir éclairant et calorique du gaz ramené à un chiffre de base commun à tous les essais, par exemple au pouvoir éclairant normal de la Ville de Paris, (1 105, bec Bengel, 1 lampe Carcel de g 42 d'huile de colza épurée à l'heure ; environ Cl 5500, eau de combustion à 100°).

b) Etant donnée, pour chacun des éclairages usuels envisagés, la consommation horaire nécessaire pour obtenir l'éclairage équivalent à 1 carcel-heure, on en déduira, pour une ville donnée, la *dépense horaire en argent*.

La comparaison au point de vue du *prix de revient* s'établit à un point de vue local, d'après le coût spécifique de chaque éclairage dans un pays, ou mieux dans une ville donnée.

Pour une ville donnée, les chiffres résultant du tableau n° 1, combinés avec les coûts unitaires des éclairages dans cette ville, donneront un tableau n° 2.



Nous avons établi un tableau avec les prix usités à Lyon, France, prix comparables à ceux de beaucoup de villes françaises.

3. L'emploi des *figurations graphiques* est précieux pour toute espèce de statistique et de comparaison.

On s'en sert souvent dans notre industrie (calculs des diamètres des canalisations, développement de la vente du gaz, du nombre des abonnés, etc., etc.), et on pourrait en user davantage.

Nous avons eu l'occasion d'y recourir dans deux travaux présentés à la Société technique en 1899 (dessin d'une usine à gaz en développement vertical ; et comparaison des dépenses en argent et en temps avant et après l'emploi d'une voie aérienne pour les charbons) ; et nous nous étions réservé d'en chercher l'application à la comparaison entre les éclairages usuels.

Nous allons établir chacun des deux tableaux, puis exposer brièvement les graphiques qui les résumant.

4. *Tableau n° 1.* — Le tableau n° 1 résulte des expériences et observations faites dans les principaux pays, et déjà résumées dans un travail « Comparaison entre les éclairages usuels » présenté à la Société technique en 1898 ; il comprend nos propres expériences sur le « Rendement lumineux des becs de gaz usuels » (Soc. technique, 1888).

(A suivre.)

AD. BOUVIER.

LE REPOS DU DIMANCHE

dans les Industries de la Construction

La Ligue populaire lyonnaise pour le repos du dimanche a soumis à la Société académique d'architecture de Lyon :

1° Les vœux émis en faveur du repos du dimanche dans l'industrie du bâtiment par le Congrès international de l'Exposition universelle de 1889, confirmés par le Congrès de 1900 ;

2° La délibération de la Chambre syndicale des régisseurs de Lyon, en date du 7 décembre 1898, promettant de réaliser les vœux autant que possible ;

3° Les vœux conformes émis le 17 février 1901, par la Chambre syndicale de la propriété immobilière de Lyon et de sa banlieue, confirmés par le Congrès national de la propriété bâtie, tenu à Nice du 11 au 14 mars suivant.

La Société académique d'architecture a adopté les vœux exposés dans les documents qui précèdent et a voté, textuellement, les conclusions du rapport lu à l'Exposition universelle de 1889, et que voici :

I. — Le repos du dimanche est indispensable aux ouvriers. — Ce repos leur est dû par ceux qui les emploient : 1° pour l'entretien de leurs forces physiques ; 2° pour leur développement individuel ; 3° pour la conservation de leur moralité dans la vie de famille.

II. — Le travail du dimanche n'est pas seulement préjudiciable aux ouvriers, mais encore aux « propriétaires », aux « architectes », ou « ingénieurs », et aux « entrepreneurs ».

III. — Les propriétaires doivent faire insérer dans les conditions à imposer à leurs entrepreneurs l'interdiction du travail du dimanche.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Société Lyonnaise des Beaux-Arts. — Lundi 10 juin courant, a eu lieu, salle des Réunions industrielles, au Palais du Commerce, l'Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Bauer, assisté de MM. Ballet-Gallifet, vice-président ; Bissuel, trésorier ; Nicolas, trésorier adjoint, et Bourgeot, secrétaire.

Après une allocution du président, le trésorier donne lecture du compte rendu financier de l'exercice 1900-1901, qui est approuvé par l'Assemblée à mains levées.

Le président proclame ensuite les récompenses décernées au Salon de 1901.

Suivant l'usage, il est ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant des membres artistes du Comité.

Voici les résultats du vote :

Votants : 138.

Ont obtenu :

MM. Sicard	134 voix
Tollet	94
Dubuisson	91
Despierre	90
De Béclair	90
Vernon	87
Blanc Christophe	80
Montagnon	62
Alex	50
Lamotte	50

Viennent ensuite :

MM. Lambert, 49 voix ; de Cocquerel et Devaux, 48 ; Saint-Cyr Girier, 47 ; Amstein, 47 ; Bourgeot, 47 ; Piot, 47 ; Bonnet, 47.

Un prix Gaspard André à l'Ecole des Beaux-Arts. — M^{me} André, veuve du regretté architecte Gaspard André, se propose de créer, en souvenir de la mémoire de son mari, un prix à l'Ecole des Beaux-Arts ; l'attribution en serait faite sur la désignation de la Société Académique d'architecture, à laquelle serait confié le capital de ce prix. M. Bissuel est chargé de poursuivre les négociations engagées et de donner une forme pratique au projet de M^{me} André.

La navigation du Rhône et de la Saône. — *Le Journal Officiel* publie le mouvement de la navigation intérieure pendant le premier trimestre de 1901. De ces tableaux, nous extrayons les chiffres concernant la navigation du Rhône et de la Saône.

Ces renseignements ne sont pas sans intéresser nos lecteurs, certains matériaux de construction nous arrivant par les voies fluviales :

Rhône : du Parc à Lyon (154 kilomètres), 1.985 bateaux chargés, constituant un tonnage de 36.936.

De Lyon à Arles (287 kilomètres), 916 bateaux ; tonnage : 115.991.

D'Arles à la Méditerranée (48 kilomètres), 207 bateaux ; tonnage : 64.095.

Saône : de Corre à Saint-Jean-de-Losne (163 kilomètres), 345 bateaux ; tonnage : 65.241.

De Saint-Jean-de-Losne à l'Ile-Barbe (201 kilomètres), 822 bateaux ; tonnage : 112.876.

De l'Ile-Barbe à Lyon (10 kilomètres), 794 bateaux ; tonnage : 109.719.

Travaux à Rive-de-Gier. — La Chambre a adopté le projet de loi ayant pour objet d'autoriser la ville de Rive-de-Gier à emprunter une somme de 1.123.000 francs.

Il s'agit de convertir un ancien emprunt se montant à	830.000
et de faire face aux dépenses suivantes :	
Ouverture de deux rues nouvelles	197.400
Installation d'une brigade de gendarmerie	21.000
Création de cours professionnels	25.000
Extension de la distribution d'eau	28.600
Réfection des pavages	21.000
Total égal.	1.123.000

Installation d'un casernement à Avignon. — La 19^e Commission d'intérêt local a déposé un rapport favorable sur le projet de loi tendant à autoriser la ville d'Avignon à emprunter une somme d'un million, destinée à faire face aux dépenses d'installation d'un nouveau casernement. La ville participera pour 400.000 francs à la construction de la nouvelle caserne.

Distinctions honorifiques. — Nous apprenons avec plaisir que M. Sainte-Marie PERRIN, architecte de la basilique de Notre-Dame de Fourvière, vient d'être élu membre correspondant de l'Institut royal des architectes britanniques.

Nous applaudissons de tout cœur à une distinction si méritée.

Les journaux de Vienne annoncent que l'empereur a conféré la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph, avec plaque, à M. GIRARDON, directeur du service de régularisation du Rhône, à Lyon.

Changement de domicile. — A partir du 24 courant, les bureaux de M. CLERMONT, architecte, actuellement, 17, rue Neuve, seront transférés place de la Martinière, 14, cabinet de 9 heures à 11 heures.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 18 mai au 8 juin 1901.

LYON

Rues de la Martinière, Sergent-Blandan et place Saint-Vincent. — Maison de rapport, 5 étages. — Propriétaire, Compagnie Immobilière du 1^{er} arrondissement. — Architecte, M. Clermont, administrateur délégué.

Rues de la Martinière, Sergent-Blandan, Pureille, et place Saint-Vincent. — Maison de rapport, 5 étages. Propriétaire, Compagnie Immobilière du 1^{er} arrondissement. — Architecte, M. Clermont, administrateur délégué.

Rue Saint-Honoré, 28. — Exhaussement et annexe d'une maison. — Propriétaire, M. L. Paquier fils, rue Saint-Honoré, 28. — Entrepreneur, M. Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133.

Rue du Plâtre, 1. — Achèvement de maison. — Propriétaire, M. Deloras. — Architecte, M. Bruyas, rue du Plâtre, 1.

Chemin de Gerland, 16. — Maison d'habitation, 2 étages. — Propriétaire, M. Mathan. — Architecte, M. Bernard.

Boulevard du Nord. — Villa. — Propriétaire, M. Maurel. — Entrepreneurs, MM. Jangot et Bonneton.

Grande rue de Monplaisir, 19. — Villa (annexe). — Propriétaire, Dr Reymond. — Architecte, M. Vilbœuf, rue Basse-du-Port-au-Bois.

SAINT-ÉTIENNE

Rue d'Arcole. — Habitation. — Propriétaire, M. Biérix, directeur des ateliers Chaléassière. — Architecte, M. Lamaizière, place Mi-Carême.

Le Monteil. — Habitation. — Propriétaire, M. Drevet.

Chemin vicinal n° 23 de Solaure. — Immeuble à construire. — Propriétaire, M. Jean Faure, propriétaire à la Croix-de-l'Orme.

Rue Ambroise-Paré. — Habitation. — Propriétaire, M. Bonnet, rue Antonin-Moine, 12.

Chemin de Solaure. — Habitation. — Propriétaire, M. Prudhomme G., la Croix-de-l'Orme, près Saint-Etienne.

Rue de la Talaudière. — Habitation. — Propriétaire, M. Jouffre, à Bertrand, près Saint-Etienne.

Rue du Repos, 4. — Habitation à exhausser. — Propriétaire, M. Roux, rue du Treuil, 24.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 30 mai. — *Mairie de Lyon.* — Achèvement d'une partie des bâtiments de l'hôtel des Invalides du travail. 5^e lot. Ferblanterie, zinguerie. Soumissionnaires : MM. Berlie et Cie, 6,20 p. 100. — Gauthier, 7 p. 100. — Béraud, 13 p. 100. — Soulier, 14,50 p. 100. — Pétavit fils et Bénassy, 17 p. 100. — Emile René, 17 p. 100. — Doucet frères, 23 p. 100. — Clément, 24,50 p. 100. — Adjud., M. Claude Gutin, rue Saint-Alexandre, 7, 28 fr. 06 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Installation du gaz. Soumissionnaires : MM. Berlie et Cie, 11,25 p. 100. — Pétavit fils et Bénassy, 12,50 p. 100. — Soulier, 13,25 p. 100. — Gauthier, 15,10 p. 100. — Clément, 24 p. 100. — Adjud., M. Guicherd,

cours Morand, 43, 28 fr. p. 100 de rabais. — 7^e lot. Installation des eaux. Soumissionnaires : MM. Gauthier, 9,50 p. 100. — Pétavit fils et Bénassy, 12,50 p. 100. — Berlie et Cie, 13,10 p. 100. — Délogé frères, 16,25 p. 100. — Veuve Gibault, 20,20 p. 100. — Adjud., M. Clément, rue Vendôme, 215, à 24,50 p. 100 de rabais.

Loire. — 25 mai. — *Hôtel de ville de Saint-Etienne.* — Alimentation d'eau. Exécution du 3^e lot de la conduite d'amenée des eaux du Lignon, partie comprise entre la chapelle d'Aurec et le souterrain de Maury. Montant des travaux, 780 000 fr. Soumissionnaires : MM. Heraud et Cie, 2 p. 100. — Chavenc, 2 p. 100. — Monin et Cie, 2 p. 100. — Chagnaud, 3 p. 100. — Léonard et Riboulet, 4 p. 100. — Rossignol et Delamarche, 4 p. 100. — Société des Ciments de la Porte de France, 7 p. 100. — Giros et Loucheur, 7 p. 100. — Meunier-Bourdat, 8 p. 100. — Adjud., MM. Milamand aîné et ses fils, rue d'Annonay, à Saint-Etienne, 11 p. 100 de rabais.

Loire. — 8 juin. — *Sous-préfecture de Montbrison.* — Réparations à la caserne de gendarmerie de Montbrison. Montant des travaux, 5.000 fr. Soumissionnaires : MM. Olivier Félix, 2 p. 100. — Georges Claudius, 1 p. 100. — Adjud., Mme veuve Moutarde, à Montbrison, 3 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Lundi 8 juillet, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Mise en état de viabilité des voies ouvertes dans les terrains domaniaux de la rive gauche du Rhône (3^e section). Terrassements et construction d'égouts évalués à la somme de 65.958 fr. 80.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées entre tous les entrepreneurs qui auront déposé, à la Recette Municipale, le cautionnement provisoire indiqué ci-dessous; elle sera tranchée en faveur du soumissionnaire qui aura fait le plus fort rabais sur la série de prix annexée au cahier des charges, pourvu toutefois que ce rabais soit supérieur ou au moins égal au rabais minimum qui aura préalablement été fixé dans un billet cacheté et déposé sur le bureau à l'ouverture de la séance.

Nul ne sera admis à concourir sans avoir déposé une soumission, sur papier timbré, accompagnée : 1^o d'un certificat du maire de sa localité, ayant moins d'un an de date et constatant qu'il est de bonnes vie et mœurs et qu'il est patenté pour l'exercice de sa profession; 2^o d'un certificat, sur papier timbré, délivré par un architecte ou un ingénieur connu attestant les capacités professionnelles du soumissionnaire. Ce certificat ne devra pas avoir plus de trois mois de date.

Les soumissionnaires devront, en outre, déposer à la Caisse de M. le Receveur municipal, à titre de cautionnement provisoire, la somme de 3.500 fr.

Le dépôt de garantie pourra être reçu à la Recette municipale, tous les jours, depuis le moment où les affiches annonçant l'adjudication seront apposées, à l'exception de la période de vingt-quatre heures précédant l'heure de l'adjudication (délai compté d'heure à heure).

Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux, sont déposés à la Mairie de Lyon (bureau des renseignements), où chacun sera admis à en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 h. du matin à 5 h. du soir.

Rhône. — Lundi 8 juillet, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction de portes monumentales et de grilles destinées à clore le parc de la Tête-d'Or. Construction de deux pavillons à l'entrée Tête-d'Or. — 1^{er} lot. Maçonnerie et pierre de taille. Montant des travaux, 46.081 fr. 26. Cautionnement, 2.500 fr. — 2^e lot. Charpente, menuiserie, serrurerie, zinguerie et couverture, plâtrerie, peinture et vitrerie pour les deux pavillons. Montant des travaux, 11.424 fr. 08. Cautionnement, 600 fr. — 3^e lot. Barrières et grilles avec peinture. Montant des travaux, 125.248 fr. Cautionnement, 7.000 fr.

L'adjudication des deux premiers lots aura lieu au rabais sur soumissions cachetées entre tous les entrepreneurs qui auront déposé, à la Recette municipale, le cautionnement provisoire indiqué dans le tableau ci-dessus; elle sera tranchée en faveur du soumissionnaire qui aura fait le plus fort rabais sur la série de prix annexée au cahier des charges, pourvu toutefois que ce rabais soit supérieur ou au moins égal au rabais minimum qui aura préalablement été fixé dans un billet cacheté et déposé sur le bureau à l'ouverture de la séance. Le 3^e lot sera adjugé à forfait sur le prix global de 125.248 fr.

La soumission sur papier timbré devra être accompagnée : 1^o d'un certificat du maire de sa localité, ayant moins d'un an de date et constatant qu'il est de bonnes vie et mœurs et qu'il est patenté pour l'exercice de sa profession; 2^o de trois certificats, sur papier timbré, délivrés par des architectes connus et établissant les capacités professionnelles de l'entrepreneur. Ces certificats ne devront pas avoir plus de trois mois de date et seront soumis au visa de M. Meysson, architecte directeur des travaux, rue Hippolyte-Flandrin, 1, à Lyon. Ils seront présentés à son bureau dix jours au moins avant la date de l'adjudication.

Le dépôt de garantie pourra être reçu à la Recette municipale, tous les jours, depuis le moment où les affiches annonçant l'adjudication seront apposées, à l'exception de la période de vingt-quatre heures précédant l'heure de l'adjudication (délai compté d'heure à heure).

Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie de Lyon (bureau des renseignements), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Ain. — Dimanche 23 juin, 11 h. — *Mairie de Chevillard.* — Réparation au bâtiment de la batteuse. Montant des travaux, 3.044 fr. 42. Cautionnement, 1/20.

Renseignements à la mairie ou au bureau de M. Delbos, architecte à Nantua.

(La suite page 143.)

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
I^{er} ARRONDISSEMENT		
Rue Ste-Clotilde, 5. Maison de rapport. M. X.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente, M. Démontez, rue de Crimée, 10; pierre de Villebois, MM. Métraz frères; pierre blanche, M. Gamondès, avenue Piaton, 40; plâtrerie-peinture, M. Pénaud, rue du Mail, 14; menuiserie et serrurerie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; vitrerie, M. Delpiétre, place de la Croix-Rousse, 4; fumisterie, M. Badier, rue Coste, 11. — <i>Intérieur.</i>
Rue J.-B.-Say, 3. Exhaussement. Maison M. Geay.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Grange, rue Laurencin, 1; charpente et menuiserie, M. Chol, rue Pelletier, 9; ferblanterie, M. Martinon, rue du Bon-Pasteur, 43; plâtrerie-peinture, les fils de J. Tauty, rue Tronchet, 9; serrurerie, M. Guinet, rue du Mail, 3; fumisterie, M. Laribe, montée de la Grand'Côte, 1. — <i>Intérieur.</i>
Quai Saint-Vincent, 22-23. Maison. M. Remy.	M. Laurent, quai St-Vincent, 35.	Maçonnerie, M. Sautour, rue Boileau, 8; taille de Villebois, M ^{me} veuve Péju, à Porcieu-Amblagnieu; taille blanche, MM. Motté et Portalis, rue de Créqui, 181; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 66; serrurerie, M. Izard, rue Moncey, 81; menuiserie, Société des Usines de charpente à Annemasse (Haute-Savoie); peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 87; marbrerie, fumisterie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitrerie, M. Pollet, rue Tronchet, 1; staff, M. Masson, rue Bugeaud, 127; ciments, M. Camera; fourneaux de cuisine, M. Schmitt, rue Servient. — <i>Intérieur.</i>
Quai Saint-Vincent, 56-57. Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban, 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Raffenot, avenue du Doyenné, 2; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; zinguerie, M. Séon, place Neuve-Saint-Jean, 2 et 3; ciments, M. Mallet, rue Jacquard, 18. — <i>Intérieur.</i>
Place de la Martinière. Maison. C ^{ie} immobilière, 1 ^{er} arrondissement.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Fessetaud, rue Vauban 81; charpente, M. Chol, rue Pelletier, 9; serrurerie, M. Bajard, rue des Remparts-d'Ainay, 44; pierre de taille, M. Vial, quai des Etroits, 6, et Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; menuiserie, M. Martin, rue du Pensionnat, 3; plâtrerie-peinture, M. Del-ponte, rue de la Monnaie, 2; zinguerie, M. Fritsch-Martin, petite rue Pizay, 3; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15. — <i>Intérieur.</i>
II^e ARRONDISSEMENT		
Rue Séguin, 33. Maison d'habitation. M. Caissian, rue Séguin, 41.	M. Pras, 22, cours Morand.	Entrepreneurs généraux, MM. Faufigue frères, rue Smith, 23; charpente, M. Turret, rue Bellecombe, 108; menuiserie, M. Cavaud, rue Commandant-Faurax, 19. — <i>1^{er} plancher.</i>
III^e ARRONDISSEMENT		
Rue de Béarn, angle rue de la Lône. École Centrale.	M. Variot, ing., rue Constantine, 13.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie, M. Euler, rue de la Part-Dieu, 21.
Route de Vienne, 7. Maison à loyer et usine. Société lyonnaise de constructions immobilières, 1, c. Gambetta.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Canque et Dubayle, grande rue de Monplaisir, 133; charpente, M. Turret, rue Bellecombe; menuiserie, MM. Montagne et Paillet; serrurerie, MM. Bernard et Cie, rue Duguesclin; plâtrerie-peinture, M. Ferla, chemin des Chevaucheurs; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté; pierre blanche, M. Jammès, rue Dumoulin. — <i>Intérieur.</i>
Cours Gambetta, 91. Maison. M. Augus'e Lumière.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Fumisterie et fourneaux de cuisine, M. Schmitt, rue Servient. — <i>Aménagement magasin du rez-de-chaussée.</i>
Rues Béchevelin, Bouchardy et Croix-Jordan. Usine. M. Dumaine.	M. Clermont, rue Neuve, 17.	Maçonnerie, M. Olivon, grande rue de la Guillotière, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguesseau, 17; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; ferblanterie, MM. Perrignon, Vinet et C ^{ie} , quai de l'Hôpital, 4; plâtrerie, M. Bertrand, rue Moncey, 14; vitrerie, M. Dumaine, rue Croix-Jordan, 36.
Chemin des Cures. Chantier et maison d'habitation. M. E. Comte, r. Béchevelin.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, MM. Broussas et Clet, avenue de Saxe; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; charpente, M. Eug. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Ribard, rue d'Avignon, 39; plâtrerie-peinture, M. Battistolo, cours Gambetta, 29. — <i>Intérieur.</i>
Chemin des Pins. Maison. M. Roux.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Entrepreneur général, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; menuiserie, M. Dambielle, rue Sully, 14; serrurerie, M. Bernard; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49. — <i>Intérieur.</i>
Rue St-Jérôme, 7. Maison de rapport. Société des toitures-coupoles.	M. Blein, cours de la Liberté, 74.	Maçonnerie, M. Peix, rue de la Lône, 8. — <i>4^e étage.</i>
Rue de la Lône, 6. Maison de rapport. M. Peix, rue de la Lône, 8.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie, M. Peix, rue de la Lône, 8; charpente, M. Chevron, rue de Marseille, 57; pierre de Villebois, M. Derriaz, à Montalieu-Vercieu; menuiserie, M. Goguet, à Saint-Fons. — <i>Toiture.</i>
Route de Grenoble (Bron). Café et maison de rapport. M. Seutet.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Ginot, cours Henri, 25; charpente, M. Carron, chemin des Pins, 118 bis; serrurerie, M. Bernard; menuiserie, M. Bellouf, rue Victor-Hugo, 20, à Villeurbanne. — <i>Intérieur.</i>
Cours Lafayette prol., 58. M. Jullien, St-Genis-Laval.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Pénelon; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; charpente, M. Bonnaud, avenue de Saxe, 312; serrurerie, M. Gimond, rue Mercière, 30; menuiserie, M. Lobietti, rue d'Aguesseau, 3; plâtrerie, M. Catinand, rue de Séze, 25; fumisterie, M. Veuillet, cours de la Liberté, 60. — <i>Intérieur.</i>
Rue Sébastien-Gryphe, 154. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; serrurerie, M. Devier, rue Parmentier, 25; vitrerie, M. Fatou-Guitta, place des Célestins, 2; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>
Avenue des Ponts, 27. Maison à loyer. M. Perron.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Nauche, rue Rachais, 14; menuiserie, M. Mouline, rue Masséna, 55; serrurerie, M. Dupont, rue Bossuet, 80; verres à vitres, M. Chauillac, rue de la Vigilance, 4; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11; vitraux, M. Henri Drevard, rue de la Quarantaine, 28. — <i>Intérieur.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Rue d'Heyrieu, 6. Maison. M. Gartelle.	M. Olgiati, 90, rue Vendôme.	Maçonnerie et ciments, MM. Albert et Hugon, rue Boileau, 300; charpente, M. J. Bogey, rue Rabelais, 96; serrurerie, M. Bernard, rue du Pensionnat, 6; plomberie, MM. veuve Pétavit et fils et Bénassy, rue Godfroy, 5; menuiserie, MM. Montagne et Paillet, rue Chaponnay, 103; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7. — <i>Intérieur.</i>
Rue Garibaldi, 147. Maison de rapport. M. Clavel père.	M. Clapot, 27, rue Sainte-Hélène.	Maçonnerie, M. Jammot, cours d'Herbouville, 40; pierre de Villebois, M. Percherancier, 42, rue de Marseille; charpente, M. Lebayle, rue du Colombier, 25; serrurerie, M. Boyer, cours Charlemagne, 38; ciments, M. Guillermaz; menuiserie, M. Meunier, rue Chevreul, 68; plâtrerie-peinture, Union lyonnaise des peintres-plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65. — <i>Intérieur.</i>
Cours Gambetta, 144-146-148. Maisons. M. Guillot.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Maçonnerie et fouilles, M. Guillot, rue de la Vierge-Blanche, 5; pierre blanche, MM. Barthélemy et Michaud-Armand, cours Lafayette, 162; pierre dure, M. Viuard; charpente, M. Morin, rue Vauban, 94. — 3 ^e étage pour le 144 et 146, 3 ^e étage pour le 148.
Avenue de Saxe, 170. Maison. M. Paccard.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, la Fourmi; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard, rue Saint-Joseph, 1; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Pomparat; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; marbrerie, M. Guinet, quai des Brotteaux, 23; fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitz, rue Servient; vitrerie, M ^{me} veuve Chipier, place du Pont, 7; sculpture et staff, M. Ogier, rue des Trois Rois. — <i>Intérieur.</i>
Avenue de Saxe, 172. Maison. M. Bonnaud.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly; maçonnerie, MM. Grange frères, rue Laurencin, 1; charpente, M. Bonnaud; pierre de Villebois, M. Péju; serrurerie, MM. Paccard et fils, rue Saint-Joseph, 1; pierre blanche, M. Jammés, rue Dumoulin, 36; pierre de la Grive, M. Chemin, rue Sébastopol, 72. — 1 ^{er} étage.
Rue de Bonnel, 41. Maison. M. Pansu.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Péju; pierre blanche, M. Charpenton, place Moncey, 6; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, Union des plâtriers, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
Rue Pierre-Corneille, 107. Maison. M. Pétavit.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, Société de Villebois; pierre blanche, MM. Motte et Portalis; charpente, M. Grépat; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; plâtrerie, M. Chapeaux, rue Malesherbes, 12. — <i>Intérieur.</i>
Rue Pierre-Corneille, 105. Maison. M. Crozat.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de Villebois, M. Percherancier; charpente, M. Bonnaud; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, M. Morel et Marchal, à Saint-Fons; plâtrerie, M. Boretti, rue Pierre-Corneille, 2; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84. — <i>Intérieur.</i>
Rue Pierre-Corneille, 103. Maison. M. Bonnardel.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Bonnardel; pierre de Villebois, M. Morel; charpente, M. Sage, route de Genas, 82; serrurerie, MM. Paccard père et fils, rue Saint-Joseph, 1; menuiserie, MM. Pansu frères, rue des Asperges, 21; ciments, M. Prudhomme, rue Pierre-Corneille, 15; ferblanterie, M. David, rue Garibaldi, 50. — <i>Intérieur.</i>
Rue de Toulon. Maison de rapport. M. Maillot, route de Vienne, 90.	M. Bernard, route de Vienne, 74.	Maçonnerie, M. Pérol, à Vénissieux; pierre de taille et pierre tendre, M. Percherancier, rue de Marseille; serrurerie, M. Caillet, route de Vienne, 76; charpente, M. Bogey, rue Rabelais; pierre de St-Cyr, M. Courtois; plâtrerie-peinture, MM. Boscarolo et Morera, chemin du Moulin-à-Vent; menuiserie et parquets, M. Ed. Boisdevesy, route de Vienne, 103; marbrerie, MM. Devilliers et Cie, rue Président-Carnot; vitrerie, M. Beltrami, grande-rue de la Guillotière, 82. — <i>Intérieur.</i>
Rue Masséna, 21. Maison de rapport. M. Brizon.	M. Fanton et Duranson, 101, rue Dugesclin.	Maçonnerie, MM. Rouchon et Desseuve, rue Boileau, 142; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 75; menuiserie, M. Clermont, rue Vauban, 73; peinture, M. Tauty. — <i>Intérieur.</i>
Rue Gêrente. Villa.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 27; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Geneviève, 39; zinguerie-plomberie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
Rue Gêrente. Villa.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Lebrun, rue Gêrente, 28; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; menuiserie, M. Gabella, cours Vitton prolongé, 129; zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — <i>Intérieur.</i>
Place de Monplaisir. Villa. M. Antoine Lumière.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie et planchers armés (système Matrai), M. A. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. J. Lafosse, avenue des Ponts, 149; serrurerie et charpente en fer, M. L. Girard, à Saint-Genis-Laval; menuiserie, M. J. Guillermaz, rue Tronchet, 107; zinguerie et couverture, MM. Nicolas frères, 3, cours de la Liberté; plâtrerie-peinture, MM. Ch. Cesquino fils et Joanny, g. r. de Monplaisir, 78; chauffage, MM. Clémencin, Giré et Cie, av. des Ponts, 45; vitrerie, M. Berticat, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11. — <i>Intérieur.</i>
Rue de la Guillotière, 134. Ecurie. MM. Margnat frère.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Ranque, rue Boileau, 165; serrurerie, M. Menut, rue d'Aguesseau, 17; charpente, MM. Dargon et Commarmond, rue de Flesselles, 4; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 49.
Rue de la Part-Dieu, 27. Exhaussement. M. Nesme.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 30; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; plâtrerie, M. Battistolo, cours Gambetta, 29; menuiserie, M. Dumora, rue d'Amboise, 6 bis, et M. Fouqueteau, rue Mulet, 12. — <i>Intérieur.</i>
Rue Passet, 5. Maison. M. Berticat.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Maçonnerie, M. Orliange, rue Villeroy, 28; pierre de Villebois, Société La Fourmi; pierre blanche, MM. Motte et Portalis, rue Créqui, 181; charpente, M. J. Doublie, rue Sainte-Geneviève, 60; zinguerie et plomberie, M. L. Clément, rue Vendôme, 215; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin, 41; plâtrerie et peinture, M. A. Gayetti, rue Garibaldi, 261; menuiserie et parquets, M. J. Martin fils, rue du Pensionnat, 3. — <i>Intérieur.</i>
Rue Sébastopol, 77. Maison. M. Perrier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; ciments, M. Mayen, rue Paul-Bert, 214 bis; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; serrurerie, M. S. Assadas, rue Paul-Bert, 252. — 1 ^{er} étage.
Route de Vénissieux, 74. Maison de rapport. M. Jouhet à Vénissieux.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Jouhet. — 1 ^{er} étage.
Boulevard de l'Artillerie. Mais. de rap. M. Cabaton, route de Vienne, 247.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Petit, route de Vienne, 190; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Couverture.</i>
Rue de Bonnel. M. E. Espach, Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Terrassements, M. Soly, cours Gambetta, 130; maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124; pierre de taille, M. Péju, à Montalieu; pierre de Saint-Cyr, M. Bourriquand, à Limonest; pierre de la Grive, M. Perrin; pierre blanche, M. Vial, quai des Etroits, 7; serrurerie, M. Chuzel, rue Alexandre-Boutin; charpente, M. Sage, route de Genas. — <i>Rez-de-chaussée.</i>

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
<i>Rue Sebastopol</i> , angle chem. St-Antoine. Modif d'usine. M. Caillet, 6, rue Dunois.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Thomas, rue Chaponnay, 9. — <i>Maçonnerie</i> .
<i>Cours Eugénie</i> , 77, Montchat. Clos Chaussagne. 8 villas. Prop. du clos et entrepreneurs.	M. Lambert, cours Gambetta, 1,	Maçonnerie et ciments, M. Ginet, cours Henri, 25; charpente, M. Chat, cours Richard-Vitton; serrurerie, M. Bernard, rue Duguesclin, 303; plâtrerie-peinture, M. Giraud, quai des Etroits, 7; menuiserie, M. Beaujean, rue Boileau, 227; ferblanterie, MM. Bonnefoy et ses fils, rue Paul-Bert, 232. — <i>Fouilles</i> .
<i>Chem. de Gerland</i> . Mais. M. Dupuis, quai Saint-Vincent, 22.	M. Pras, 22, cours Morand.	Les Entrepreneurs ne sont pas encore désignés.
<i>Chemin de Gerland</i> , 30. Maison à loyer. M. Chassignol, c. Lafayette, 145.	M. Bruyas, 1, rue du Plâtre.	Maçonnerie, M. Pétavit, rue Boileau, 124 bis. — <i>Fouilles</i> .
<i>Chemin de Gerland</i> , 59. Mais. à loyer, M. Gaudy, chemin de Gerland, 59.		Maçonnerie, M. Urbain, chemin des Culattes, 17. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
IV^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue de l'Enfance</i> , 15. Maison de rapport. M. Fayel.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Pénaud, rue du Mail, 14; charpente et menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 55; pierre de taille, MM. Charrel et C ^{ie} , à Trept. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rue de l'Enfance</i> , 17. Maison. M ^{me} Héritier.	M. Martinon, 119, rue de Séze.	Maçonnerie, M. Brugère, rue Denfert-Rochereau, 11; charpente, M. Lombard, rue de l'Enfance, 27; menuiserie, M. Démontez, rue de Crimée, 10; plâtrerie-peinture, M. Pacon, place Ampère, 2. — <i>Couverture</i> .
V^e ARRONDISSEMENT		
<i>Gare funiculaire Lyon-St-Paul</i> . C ^{ie} du funicul. Lyon-Fourvière Loyasse.	M. Boirivant, rue Ferrandière, 27.	Entrepreneur général, M. Brossier, place Saint-Paul, 10; pierres de taille, M. Gat, de Montalieu; charpente, M. Despeyroux, rue Vendôme, 259; gros fers, MM. Lagarde et C ^{ie} , avenue des Ponts, 156. — <i>Intérieur</i> .
<i>Rues de la Duchère et Berjon</i> . Société anonyme des fonderies de cuivre de Lyon-Vaise.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, MM. Tarnaud, rue de la Claire, 23, et Pays, à Collonges; charpente, M. Descôte, rue de la Pyramide, 108; serrurerie, M. Gauthier, rue de Paris, 34; menuiserie, M. Revillon, quai de Vaise, 6; zinguerie, M. Montmessin, 63, rue de la Pyramide; puisatier, M. David; peinture-plâtrerie, M. Chopy; menuiserie, M. Chopy, rue du Tunnel, 31. — <i>Couverture</i> .
<i>Rue des Tourelles</i> . Maison. M. Deville.	M. Girard, 6, rue de l'Anc.-Préfect	Maçonnerie, M. Taboury, rue des Auges, 15; charpente, M. Corcelle, rue des Grandes-Terres, 32; serrurerie, M. Cuzin, rue des Macchabées, 19; menuiserie, M. Sebe, chemin de Choulans, 99; fumisterie, M. Bellantan, rue de Trion; marbrerie et fumisterie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur</i> .
VI^e ARRONDISSEMENT		
<i>Rue d'Inhermann</i> . Maison à loyer. Baudrand, 8, rue Sebastopol.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, M. Lavielle, chemin Sebastopol, 4; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; pierre blanche, veuve Pomparat et fils, rue Montgolfier, 43; marbrerie, MM. Mottet et Durix, quai des Brotteaux, 11. — <i>Intérieur</i> .
<i>Cours Vitton</i> , av. Thiers et imp. Lassalle. Maison. M. Bally, 14, r. de la Barre.	M. Clermont, 17, rue Neuve.	Maçonnerie, M. Chassagne, grande rue Saint-Clair, 30; charpente, M. Mally, avenue Thiers; pierre blanche, M. Serin, rue Montgolfier; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Carcel, rue de la Vigilance, et M. Beaujan, rue Boileau, 227; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; vitrerie, M. Chauillac, r. de la Vigilance, 4; carrelages, MM. Boulenger et Cie, r. Franklin, 8. — <i>Intérieur</i> .
<i>Boulevard du Nord</i> . Hôtel. M. A. Simon.	M. Géry, 20, rue de Bonnel.	Entrepreneur général, M. Clermont, rue Vauban, 73; maçonnerie, M. J. Leblanc, rue Fénelon, 29; peinture-plâtrerie, M. Ternissier, rue Gasparin, 5; serrurerie, M. Buclet, rue Molière, 10; pierre dure, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 4; pierre tendre, M. Serin, rue Montgolfier, 43; chauffage et fumisterie, M. Verguin, rue Pierre-Corneille, 45; marbrerie, MM. Verzier et Guiguet, cours Lafayette, 81; sculpture et staff, MM. Pivot et Penelle, rue Sala, 54. — <i>Intérieur</i> .
<i>Boulevard du Nord</i> . Hôtel. M. Bourjalliat.	M. Delorme, avenue de Saxe, 137.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; pierre de taille, M. Perrin, à la Grive; MM. Pomparat frères, rue Montgolfier, 43; Société anonyme des carrières de Villebois, M. Bouquet, directeur, rue de la Bourse, 6; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 263; menuiserie, M. Neyton, rue Sainte-Geneviève, 37; serrurerie, M. Bizet, rue du Garet, 7; peinture, M. Labasse, avenue de Saxe, 84; zinguerie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>2^e étage</i> .
<i>Rue Ney</i> . Maison à loyer.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Dumont, quai de la Pêcherie, 4; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
<i>Rue Ney</i> , 16. Maison. M. Guillermez.	MM. Alex et Boucher, 80, rue Molière.	Fumisterie et fourneaux de cuisine, M. E. Schmitt, rue Servient.
<i>Rue Pétrequin</i> . Maison. Mme Ve Fays, boulev. du Nord, 65.	M. Pras, 22, cours Morand.	Maçonnerie, MM. Gilbert et Lemasson, rue de Créqui, 133; charpente, M. Chapel, avenue Thiers, 155; serrurerie, M. Duport, rue Bossuet, 80; menuiserie, M. Moulène, rue Masséna, 55; plâtrerie, M. Tauty, rue Bossuet, 19. — <i>Fondations</i> .
<i>Rues Sully, Montgolfier et Jacques-Moyron</i> . Exhaus. d'usine. Société des anc. établissements J. Rivat	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23; charpente, M. Grépat, rue d'Alsace, 72; serrurerie, M. Brizon, rue de Séze, 118; menuiserie, M. Pardon, rue Montgolfier, 19; plâtrerie-peinture, M. Calmel, rue Bossuet, 14; ferblanterie, MM. Viviant, Clair et Marmonnier, rue de la Part-Dieu, 22. — <i>2^e étage</i> .
HORS LYON		
<i>Villeurbanne</i> , c. Lafayette pr. Mais. de rap. M. Plazanet, cours Lafayette pr. 27.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette prolongé, 27; pierre de taille, M. Charrel, à Trept; pierre blanche, MM. Pomparat et fils, rue Montgolfier, 43; charpente, M. Paret, rue Sebastopol, 72; menuiserie, MM. Roche fr., ch. de Baraban, 33; serrurerie, M. Paissant, cours Lafayette prolongé, 47; plâtrerie-peinture, M. Tauty, chemin de la Viabert, 85; ferblanterie-zinguerie, M. Martinon, rue Boileau, 47. — <i>Intérieur</i> .
<i>Villeurbanne</i> , c. Lafayette pr., 45, angle rue Racine. Maison. M. Plazanet.	M. Martinon, rue de Séze, 119.	Maçonnerie, M. Plazanet, cours Lafayette, 27; pierre de taille, M. Bioussy, à Trept. — <i>Fondations</i> .

SITUATION ET NATURE DE L'IMMEUBLE PROPRIÉTAIRES	ARCHITECTES	ENTREPRENEURS
Route de Vaulx, 64. Maison. M. Visa.		Maçonnerie, M. Audoul, rue Mercière 40; menuiserie, M. Neyton; ferblanterie, M. Visa, route de Vaulx, 5; ciments, M. Deschamps, Croix-Luizet. — <i>Intérieur</i> .
Villeurbanne, rue des Boërs. Maison.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Bôle, rue Chaponnay, 20; charpente, M. Comte, rue Béchevelin, 72; ciments, M. Berby, rue Boileau, 280. — 2 ^e étage.
Villeurbanne, rue Paillebin. Maison de rapport.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Beillonnet, avenue de Saxe, 232; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64; pierre dure, M. Saint-Point, à Trept; serrurerie, M. Ziegler, rue Molière, 157. — 1 ^{er} étage.
Villeurbanne, route de Vaulx. Mais. M. Bourlioux.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Entrepreneur général, M. Alfred Lavielle, rue Sébastopol, 4; charpente et menuiserie, M. Perrier, rue Sébastopol, 77; plâtrerie-peinture, M. Jeannot, rue de Lorraine, 4, Villeurbanne. — 2 ^e étage.
Villeurbanne, avenue de la Joncière. Mais. M. Radix.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Plazanet Léonard, cours Lafayette prolongé, 47; menuiserie, M. Jean Cavallo, avenue du Château, 45; plâtrerie-peinture, M. Bertallo, route de Crémieu, 11; serrurerie, M. Martin, rue Duguesclin, 269; ferblanterie-zinguerie, M. Natton, cours Lafayette prolongé, 14; chapente, M. Massina, rue du Chalet, 5. — <i>Intérieur</i> .
Villeurbanne. Usine et habitation. M. Gérard, rue Clos-Poncet.	M. Curieux, r. des Remparts-d'Ainay, 16.	Maçonnerie, MM. Jaudon et Cie, rue de Vendôme, 36, Lyon; charpente, M. Mally, avenue Thiers, 128. — <i>Fondations</i> .
Villeurbanne, rue Bouchet, angle r. Aynes. Usine de tissage mécan. MM. Pezreynon et Pâtissier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Maçonnerie, M. Bombaud, rue Aynès; charpente et menuiserie, M. Chat, cours Richard-Vitton, 69; serrurerie, M. Dupuis, grande rue des Charpenes; plâtrerie-peinture, M. Zénone, rue des Maisons-Neuves. — <i>Toiture</i> .
Villeurbanne. Mais. à loyer. M. Barbier.	M. Nevière, 36, rue St-Antoine.	Charpente et menuiserie, M. Barbier, chemin de Sébastopol, 34; maçonnerie, M. Mouly, rue Gandolière. — <i>Rez-de-chaussée</i> .
Villeurbanne, av. Thiers. Mais. à loyer. M. Taithe.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Maçonnerie, M. Taithe, rue de la Villette; pierre de taille, M. Vinard, à Trept. — <i>Sous-sol</i> .
Saint-Fons, rue Gambetta. Maison. M. J. Borel.	M. B. Bernard, 74, route de Vienne.	Maçonnerie, M. Pommerol, à St-Fons; charpente, M. Chaboud, à St-Fons; menuiserie, M. Clozel et M. Gougey, à St-Fons; plâtrerie, M. Rolando, à St-Fons; serrurerie, M. Pérol, à St-Fons. — 1 ^{er} étage.
Saint-Rambert-Ile-Barbe. Maisons. M ^{me} ve Gutlin.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, M. Couty à Saint-Rambert; charpente et menuiserie, M. Maravat à Saint-Rambert; serrurerie, M. Grand à Saint-Rambert; peinture-plâtrerie, M. Tisseur à Saint-Rambert; pierre de taille, M. Duboin, rue Bourget, 31; ciment, M. Romans, quai de Vaise, 36; marbrerie, MM. Escalé et Cie, rue Président-Carnot, 3. — <i>Intérieur</i> .
Saint-Rambert-Ile-Barbe. Usine. Mais. M. Guichard.	M. Fraissenet, 28, quai Jayr.	Maçonnerie, M. Labbe, rue de Bourgogne, 3; charpente, M. Filiolau, chemin de Saint-Cyr; menuiserie, M. Baruay, à Ecully; serrurerie, M. Gauthier, rue de Paris, 34; peinture-plâtrerie, M. Choppy, rue du Tunnel, 31; ciment, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 24; décoration, M. Labranche, quai Tilsit, 26. — <i>Couverture</i> .
Saint-Rambert, ch. de St-Rambert-Ile-Barbe à St-Cyr. Villa et dépendances M. Dumas, 9, r. P.-Corneille.	M. Lambert, cours Gambetta, 1.	Maçonnerie, M. Thomas, rue Chaponnay, 9; charpente, M. Vadot, rue Garibaldi, 268; serrurerie, M. Gimond, rue Dunois, 55; menuiserie, M. Perailié, rue des Forces, 4; plâtrerie, MM. Battistolo et Pizzeta, place des Jacobins, 6. — <i>Couverture</i> .
Caluire, rue Coste, 104. M. Prilly, rue Coste, 104.	M. Chomel, quai de Retz, 10.	Maçonnerie, M. Debay, à Caluire; charpente et menuiserie, M. Moreau, à Caluire. — <i>Fondations</i> .
Craponne. Ecoles et agrandissements de Mairie.	M. Boistard, rue Servient, 5.	Entrepreneur général, M. Fauché jeune, à la Demi-Lune, avenue de l'Eglise; charpente, M. Lafosse, avenue des Ponts, 149. — <i>Fouilles</i> .
Grigny. Maison de rapport. M. Garric.	M. L. Cumin, r. de Vénissieux, 39.	Maçonnerie, M. Blanc, à Grigny; gros fers, MM. Simon-Perret frères, rue de la Part-Dieu, 44. — <i>Fondations</i> .
Le Méridien. Villa. MM. Varloud et Cie.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Vergnau, au Méridien; charpente, M. Guérin; menuiserie, M. Harnay; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118; plâtrerie-peinture, M. Lesselier, rue des Archers, 9; ciments, MM. Brunet et Marleix, rue Servient, 64. — <i>Intérieur</i> .
Caluire. Villa M. J. Hétier, à Mesney (Jura).	M. Curieux, rue des Remparts, 16.	Maçonnerie, M. Planchoulaine, à Caluire; charpente, M. Bennet, à Saint-Clair; menuiserie, M. Baleyve, rue Garibaldi, 132, Lyon. — <i>Fouilles</i> .
Sainte-Foy-les-Lyon. Villa. M. Giraud.	M. Curieux, r. des Remp.-d'A., 16.	Maçonnerie, M. Vincent; charpente, M. Lamoret, à Sainte-Foy. — 1 ^{er} étage.
Sainte-Foy-les-Lyon, Villa. — M. Martin.	M. Giroud, rue du Peyrat, 12.	Maçonnerie, M. Desboëuf; serrurerie, M. Brunard; charpente, M. Chapelle; menuiserie, M. Secret, place de la Platière, 3; peinture-plâtrerie, M. Salin, rue de l'Hôtel-de-Ville, 48; ciments, M. Jamot, rue de la Part-Dieu, 84; chauffage, M. Colombier, rue des Tuileries, 24. — <i>Intérieur</i> .
Ste-Foy-les-Lyon. 3 villas. MM. S. P., P. M., J. P.	M. Martinon, rue de Sèze, 119.	Maçonnerie, M. Chemin, rue Sébastopol, 72; charpente, M. Paret, rue Sébastopol, 64. — <i>Fondations</i> .
Thizy (Rhône). Magasins. MM. Dupuis Merle et Cie.	M. Porte, rue Paul-Chenavard, 27.	Maçonnerie et terrassements, M. Amour, à Thizy; pierre de Villebois, Société des carrières de Villebois, rue de la Bourse, 6; pierre de Trept, M. Gat, à Montalieu; serrurerie, M. Grobon, rue de Sully, 92; gros fers, M. Bajard, à Roanne; charpente, M. Mollo, chemin des Grenouilles, Lyon; pierre de taille, M. Perrin, à la Grive; pierre blanche, M. Besson, rue Vendôme, 248; menuiserie, M. Grimonet, rue Ney, 74; zinguerie, MM. Nicolas frères, cours de la Liberté, 3. — <i>Intérieur et façades</i> .
Villefranche, r. de Frans. Usine, maison et bureaux, MM. Journé et Cie, Paris.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Entrepreneur général, M. Arnaud, rue de Thizy, à Villefranche (Rhône). — <i>Fouilles</i> .
Lorette (Loire). Villa. M. Chomienne.	MM. Fanton et Duranson.	Maçonnerie, M. Mouratille, chemin des Pins, 27; charpente, M. Mallein, à Rive-de-Gier; menuiserie, M. Grimonet, rue Ney, 74, à Lyon; serrurerie, M. Brizon, rue de Sèze, 118, à Lyon. — <i>Intérieur</i> .
Villars-les-Dombes. Maison. M. Desautels.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	M. Batinet, à Villars. — <i>Caves</i> .
Tholot. Agrandiss. de maison bourgeoise. M. X.	M. Laurengon, 10, cours Gambetta.	M. Châtelet, à Saint-Didier-sur-Beaujeu. — <i>Caves</i> .
Montagnieu (Ain). Villa et dépendances. M. Drevet, 5, r. d'Helvétie, Lyon-St-Clair.	M. Blein, 74, cours de la Liberté.	Maçonnerie, M. Baudin, rue Félix-Jacquier, 23, à Lyon; pierre de taille, Société la Fourmi, à Amlagnieu; charpente, M. Grumet, à Montagnieu; serrurerie, M. Quéraud, rue Vendôme, 22, à Lyon; menuiserie, M. Pardon; rue Montgolfier, 19. — 1 ^{er} étage.
Saint-Genix-d'Aoste. Villa. M. Monet.	MM. Fanton et Duranson, 101, rue Duguesclin.	Maçonnerie, M. Combe, à Saint-Genix-d'Aoste; charpente, M. Pichon, à Saint-Genix-d'Aoste; tailleur de pierre, M. Tavier, à Bouverse (Isère). — <i>Fondations</i> .
Bourgoin. Habitat. et usine. M. C., à Lyon.	M. Curny, 64, rue de l'Hôtel-de-Ville.	Entrepreneur général, M. Taithe, à Lyon, rue de la Villette.

Ardèche. — Lundi 24 juin, 2 h. — *Sous-Préfecture de Largentière.* — Travaux sur chemins vicinaux. — 1^{er} lot. Prunet. Ch. nos 2 et 5. Rectification entre le pont de Laprade et celui de Revescut. sur 3.183 m. 20. Montant 30.014 fr. 14. A val. 4.985 fr. 86. Total 35.000 fr. Cautionnement 1000 fr. Frais d'adjudication 150 fr. — 2^e lot. Lasonche. Ch. n^o 2. Construction d'un pont sur la rivière du Lignon. Montant 5.271 fr. 18. A val. 1.328 fr. 37. Total 6.600 fr. Cautionnement 180. Frais d'adjudication 60 fr. Visa par l'ingénieur agent voyer d'arrondissement d'Aubenas, trois jours avant l'adjudication. Rens. à la sous-préfecture.

Doubs. — Jeudi 20 juin, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — Travaux communaux. Audincourt. Reconstruction des murs du cimetière. Montant des travaux, 1.570 fr. 69. Cautionnement, 53 fr. M. Surleau, architecte à Montbéliard. — Valentigney. Construction d'une passerelle pour piétons sur la rivière du Doubs, à Beaulieu. Montant des travaux, 22.993 fr. 13. Cautionnement, 767 fr. MM. les ingénieurs du service hydraulique à Besançon. Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Jeudi 4 juillet, 2 h. — *Préfecture.* — Lot unique. Chapelle-Voland. Réparation de la maison d'école. Travaux évalués par le devis de M. Rousseau, architecte à Lons-le-Saunier. Montant des travaux, 9.168 fr. 89. A valoir, 1.372 fr. 67. Cautionnement, 300 fr.

Les devis des travaux, les pièces du projet et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Mardi 2 juillet, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Roanne.* — Chemin d'intérêt commun n^o 39. Const. entre le hameau de Pezières et le passage à niveau du ch. de fer de Lozanne à Paray-le-Monial, sur 1.962 m. 63. Terrassements. Montant 6.294 fr. 75. Chaussée. Montant 4.645 fr. 01. Ouvrages d'art 5.290 fr. 85. Total 16.230 fr. 61. A valoir 1.269 fr. 39. Total général 17.500 fr. Cautionnement, 600 fr. Visa par M. l'agent voyer d'arrondissement de Roanne, huit jours avant l'adjudication.

Renseignement dans les bureaux de M. l'agent voyer d'arrondissement de Roanne.

Saône-et-Loire. — Lundi 1^{er} juillet, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Le Planois. Construction d'une école mixte avec mairie. Montant du devis non compris imprévus, 19.181 fr. 48. Architecte auteur du projet au visa duquel les certificats doivent être soumis : M. Poinet, architecte du département à Mâcon.

Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture, où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

Savoie. — Samedi 29 juin, 6 h. — *Bureaux du reboisement, à Joppet-Chambéry.* — Périmètre de l'Arve. Arrondissement de Bonneville. Les Houches. Construction de deux contre-barrages en maçonnerie à Arandellys. Montant des travaux, 18.933 fr. 16. Frais, 109 fr. A valoir, 1.360 fr. 84 Total, 20.302 fr. Cautionnement, 632 fr.

Renseignements chez l'inspecteur adjoint des eaux et forêts, à Chambéry, et chez le garde général des forêts à Annecy.

Ministère de la Guerre. — Mardi 25 juin, 11 h. — *Mairie de Montélimar.* — Service du génie. Chefferie de Valence. Place de Montélimar. Adjudication des travaux à exécuter dans la place de Montélimar pour la surélévation des bâtiments f, i, p, de la caserne Saint-Martin. — Ces travaux évalués à la somme de 81.000 francs seront adjugés en 4 lots. — 1^{er} lot. Terrassement etc. Montant 40.000 francs. Cautionnement 2.000 fr. Dépôt de garantie 400 francs. — 2^e lot. Charpente et menuiserie, Montant 20.000. Cautionnement 1.000 fr. Dépôts de garantie 100. — 3^e lot. Ferron-

nerie etc. Montant 19.000 fr. — 4^e lot Vitrerie et peinture. Montant 2.000 fr. Renseignements : à Valence, avenue de Romans, 72. A Montélimar chez le casernier.

Ministère de la Guerre. — Jeudi 27 juin, 10 h. — *Mairie de Marseille.* — Chefferie du génie de Marseille. Place de Marseille. Adjudication des travaux de construction d'un poste photo-électrique et de son chemin d'accès au cap Méjean. Ces travaux seront adjugés en un seul lot, dont le montant approximatif est de 45.000 fr. Le dépôt de garantie exigé est de 500 fr. et le cautionnement définitif est de 2.200 fr.

Renseignements au bureau de la chefferie du génie de Marseille, 17, rue Fongate, de 8 h. 30 à 11 h. 30 du matin et de 2 à 5 heures du soir, les dimanches exceptés.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

		les 100 kil.
Cuivre en lingots affiné	185 »	» »
— en planche rouge	224 »	» »
— — — jaune	175 »	» »
Etain Banca en lingots	345 »	350 »
— Billiton et détroits en lingots	340 »	345 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	39 »	40 »
— ouvré : tuyaux et feuilles	41 »	43 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	44 »	40 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	60 »	61 »
— — — Autres marques	59 »	60 »
Nickel brut pour fonderie	500 »	475 »
— laminé	600 »	575 »
Aluminium brut pour fonderie	400 »	375 »
— laminé	500 »	475 »
Fer laminé 1 ^{re} classe	21 »	» »
Fer à double T, AO	22 »	» »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	26 »	» »
Mercure	700 »	750 »

SPECTACLES

Concerts Bellecour. — Tous les soirs, grand concert, entrée 50 centimes. — Mardi, vendredi, dimanche, grande fête artistique, entrée 1 franc. — Abonnements pour toute la saison, 12 francs ; s'adresser à l'Agence Fournier ; on peut également s'abonner à l'entrée du contrôle.

Concerts de l'Horloge. — Par suite d'améliorations et de modifications dans l'installation, l'ouverture du concert d'été du cours Lafayette est ajournée au mois prochain.

L'Imprimeur-Gérant : ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 26876

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS RÉFRACTAIRES & GRÉS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eaux et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Graviers, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Scize à Lyon.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduite d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C^{ie} des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Trept (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Valette-Viallard) succursale à Saint Etienne (Loire); Saint-Fons (Rhône).

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre, Laites suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

CERAMIQUE

PRODUITS CERAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CERAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze,** 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Yaillier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées. Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtiments et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Plâtres en ciment à prix réduits qualité exceptionnelle. Succursales : Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Scize, Lyon.

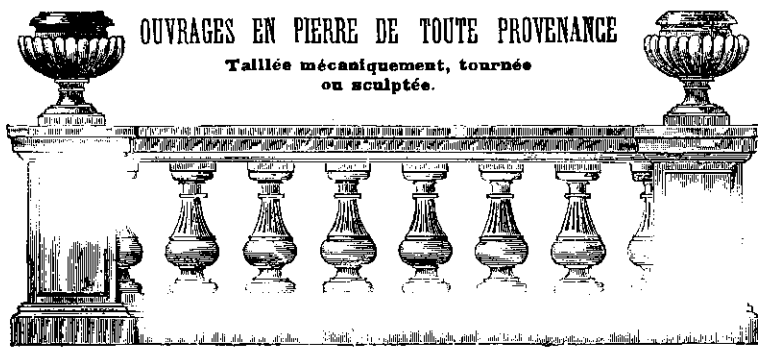
CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYONNAISE

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

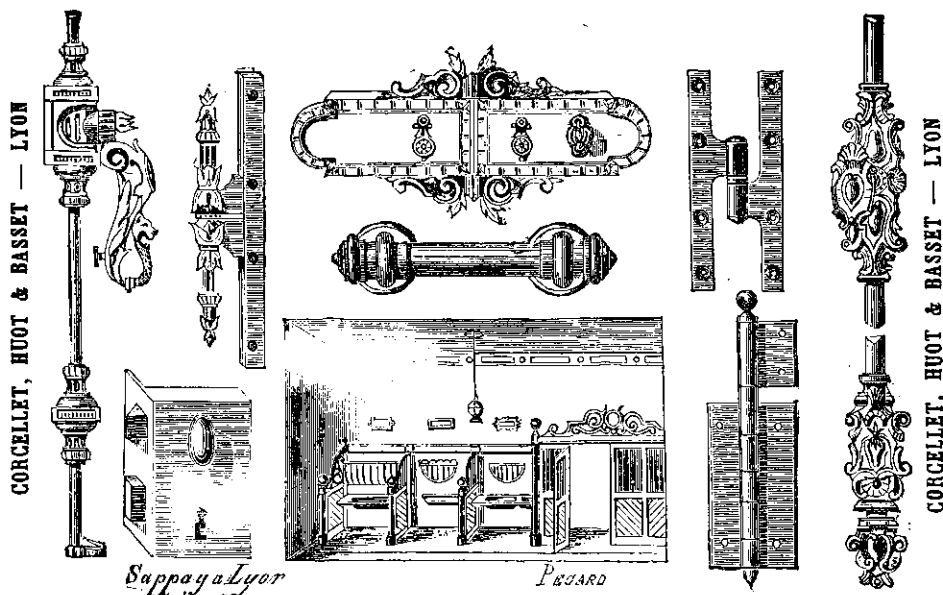
BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE
Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.

Envoi franco de l'Album



CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

CORCELLET, HUOT & BASSET — LYON

Sappay Lyon

PEYARD

Demandez partout le "THE DES MANDARINS"
QUALITÉ SUPÉRIEURE

MARBRERIE

EN TOUS

GENRES

TELEPHONE 18-68

Cheminées, Travaux d'Art, Sculpture
Travaux d'Église
Lavabos, Tables à Cafés, Guéridons
Colonnes et Gâines

SOCIÉTÉ ANONYME
DES

Usines et Carrières DEVILLERS & C^{IE}

Sculpteurs-Marbriers de la Cour des Pays-Bas

et de S. M. la Reine d'Angleterre

CAPITAL : 1.200.000 FR.

3, rue Président-Carnot, LYON

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

DEVILLERS & C^{IE} et G. ESCALLE & C^{IE} réunis

USINES :

LA MURE (Isère).
MARPEL (Nord).
ERQUELINES (Belgique).
GENÈVE (Voie Creuse).
CARRARA (Italie).

MAISONS DE VENTE :

PARIS, 174, boul. Voltaire.
GRENOBLE, 19, av. Alsace-Lorraine.
TOULOUSE, 44, allées Lafayette.
GENÈVE, 18, rue Gevray.
LONDRES, Oxford St., Berners street.
BIRMINGHAM, 42-43, Main street.

JOMAIN

12, rue des Ecluses Saint-Martin

PARIS

MÉDAILLE D'OR ET D'ARGENT

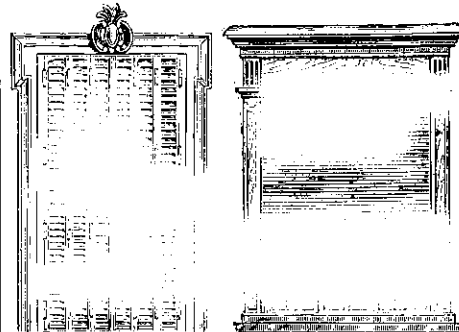
EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900

Expositions Universelles Paris, 1867, 1878, 1889 Argent

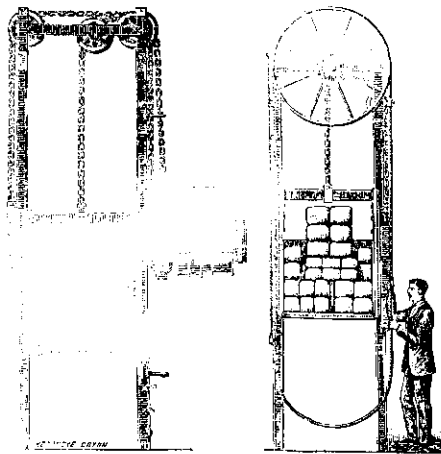
Expositions au Palais de l'Industrie, Paris

DIPLOME D'HONNEUR 1890, HORS CONCOURS 1895

Membre du Jury



Persiennes en fer Fermetures en acier ondulé



Persiennes en fer et fer et bois
(trois modèles différents)

Fermetures en tôle ondulée très silencieuses.
Fermetures mécaniques, ordinaires et à contre-poids.
Monte-charges à bras par corde de manœuvre.
Monte-charges à treuil à manivelle.
Monte-charges marchant au moteur ou électriques.
Monte-plats—Monte-voitures—Monte-personnes.
Demander l'album de 28 pages (80 dessins)

E. MOLLARD

Agent commercial

17, rue de la République, 17, LYON

Téléphone 21-53

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS
GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA Fils

FATOU-GUITTA

SUCCESSEURS

Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs
Tuiles en Verre. Dalles pour sous sol, Verres
striés et losanges de Saint-Gobain
Verres anglais et Vitraux d'appartement